



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de municipalité du 21 novembre 2016 à 18h.30

- Décide d'accepter une requête d'abattage d'arbres, propriété Canetta, Chemin du Sétif ;
- Prend acte des rapports d'installations électriques du local UAPE et station de pompage de la Rue du Battoir ;
- Prend acte du courrier du Tribunal cantonal concernant le recours contre les 26 décisions de la commission de recours en matière de taxes et d'impôts communaux du 14 octobre 2016 ;
- Prend acte de la signature des statuts du syndicat d'alpage de Bassins en vue de leur adoption par le registre du commerce.

Séance levée à 20h.15

La municipalité